Nationalrat

Conseil national

Consiglio nazionale

Cussegl naziunal

La Présidente
CH-3003 Berne

Journée sur le plurilinguisme Conférence publique de Graham Fraser, Commissaire aux langues officielles du Canada

Message de salutation de la présidente du Conseil national Christa Markwalder

Berne, mardi 01.03.2016, de 17.30 - 19.30, Bernerhof, Bundesgasse 3

Monsieur le Conseiller fédéral,
Monsieur le Commissaire aux langues officielles du Canada,
Madame la Déléguée fédérale au plurilinguisme,
Monsieur le Chef du Contrôle parlementaire de l'administration,
Mesdames et Messieurs les Invités,
Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour moi de vous apporter le salut de l'Assemblée fédérale. Je souhaite la bienvenue au commissaire aux langues officielles du Canada et je félicite les artisans de cette manifestation, en particulier la Tessinoise Nicoletta Mariolini et le Neuchâtelois Nicolas Grosjean.

Cette italophone et ce francophone nous rappellent, à nous autres germanophones majoritaires, que notre pays s'est bâti sur le respect des minorités. La Confédération helvétique n'a véritablement commencé à exister qu'après avoir reconnu ses langues et ses régions linguistiques : la Suisse allemande, la Suisse romande, la Suisse italienne. En 1939, elle en a fait de même pour la Suisse romanche.

Les aires linguistiques témoignent d'influences très anciennes. Elles ne coïncident ni avec les frontières géographiques, ni avec l'organisation politique, ni avec l'appartenance confessionnelles. Les frontières linguistiques ne se superposent pas non plus aux axes de développement économique. Les liens tissés par la langue sont d'une autre nature.

Il appartient aux cantons de déterminer leurs langues officielles, comme le stipule notre constitution fédérale. Ils respectent la répartition territoriale des langues et leurs minorités linguistiques. La loi leur donne mission d'encourager les échanges entre les régions linguistiques et ceux parmi eux qui sont bi- ou plurilingues reçoivent un soutien. Les Grisons et le Tessin sont incités à sauvegarder leurs langues minoritaires.

J'ai grandi dans un canton bilingue et cela a sans aucun doute contribué à mon amour des langues nationales. La population suisse est sensible aux langues étrangères et à l'importance d'en apprendre. Mais l'anglais est une pomme de discorde : doit-il passer après les langues nationales ? Les cantons romands, le Tessin et les cantons bilingues en sont persuadés mais certains cantons alémaniques en doutent.

En fait, si la Suisse est structurellement multilingue, nombre de ses habitants demeurent résolument monolingues. Les députés fédéraux éprouvent souvent un choc lorsqu'ils participent pour la première fois aux débats des commissions parlementaires. Comme chacune et chacun s'y exprime dans sa langue, les « latins » doivent se mettre à l'allemand pour être compris et suivis. Quant aux germanophones, ils doivent convaincre Romands et Tessinois pour construire des majorités.

Mesdames et Messieurs,

Bien sûr, l'anglais de la mondialisation opère une grande séduction. Mais la Suisse est une nation de volonté et il est important que notre jeunesse connaisse une deuxième langue nationale. Il en va de la richesse de nos échanges et de notre cohésion. Le Zurichois qui lit et s'exprime en français s'approprie l'immense culture francophone ; le Genevois qui maîtrise l'allemand se sent chez lui sur les bords de la Limmat et dans l'aire germanophone, surtout s'il se fait l'oreille au dialecte du lieu. Quant à l'Italien, la langue solaire de la Suisse, elle nous faire voir la mer, au-delà de nos montagnes.

La langue est une patrie. Les compétences dans la langue du voisin agrandissent notre territoire intérieur et renforcent notre identité. Il est donc vital que les autorités helvétiques et

notre parlement donnent l’exemple du multilinguisme, en travaillant, en débattant et en promulguant des lois dans les trois langues nationales.

Je vous remercie de votre attention.